

# Horaires et lieux

	9h00	12h00	16h00
Lundi 9h00-16h00	<b>MAY SUR ORNE</b> Bâtiment Garderie - 3 rue Saint André		
Mardi 9h00-16h00	<b>TROARN</b> Salle des Fêtes		
Judi 9h00-16h00	<b>THURY-HARCOURT</b> Salle Espace Gringore - Rue de Beauvoir		
Vendredi 9h00-16h00	<b>TRÉVIÈRES</b> Salle des Fêtes		



## Contactez-nous :

Fédération ADMR  
Les Troubadours  
7 rue Bellevue - CS 40050  
14651 CARPIQUET CEDEX  
Tél : 02-31-26-84-84 ou 06-75-86-92-42  
E-mail : [admr14@wanadoo.fr](mailto:admr14@wanadoo.fr)  
[www.admr.org](http://www.admr.org)

ÉVEIL



ACCUEIL



ÉCOUTE

## Partenaires :



## Financeurs :



# Les Troubadours

## Halte-Garderie itinérante



ÉVEIL



ACCUEIL

Pour les enfants  
de 2 mois à 6 ans

ÉCOUTE



## Les Troubadours

La halte-garderie itinérante, les Troubadours est un espace d'accueil et un mode de garde de qualité grâce à la prise en charge des enfants par des professionnelles qualifiées.



L'accueil personnalisé de chaque enfant est favorisé grâce à la spécificité du petit nombre d'enfants accueillis.

Le projet pédagogique est présenté aux parents à leur arrivée.

C'est un service de proximité apporté pour les familles sur leur commune ou communauté de communes.

## Un lieu pour

- Préparer progressivement son enfant à la vie en collectivité (entrée à l'école),
- Stimuler l'enfant sur les plans cognitifs, psychomoteurs, créatifs,
- Permettre à l'enfant de bien vivre la séparation,
- Développer l'autonomie de l'enfant,
- Permettre aux parents de s'octroyer du temps libre.



## Le fonctionnement

Les professionnelles se déplacent sur 4 sites avec le véhicule contenant le matériel pédagogique. Ensuite, elles aménagent les salles en un espace de jeux accueillant, rassurant et adapté aux tout-petits.



Le véhicule a été équipé pour l'obtention de l'agrément d'un espace hygiène, repos et cuisine.

## L'accueil



L'accueil est assuré par une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture. C'est avec elles que les parents découvriront le service, ce premier contact leur permettra de faire part de leurs attentes et de leurs besoins.

L'accueil est assuré dans un local adapté agréé par le service de Protection Maternelle et Infantile.

## L'inscription



Le dossier d'inscription sera remis lors de la première visite.

Liste des documents nécessaires :

- ✂ une photocopie de la page de vaccination du carnet de santé de l'enfant,
- ✂ le n° d'allocataire CAF, MSA ou autre,
- ✂ la photocopie de l'avis d'imposition.

Après inscription, les parents peuvent emmener leur enfant sur le site concerné, aux heures qui leur conviennent.

## Les tarifs

La participation financière des familles est définie par la CAF.

Elle est calculée à partir des revenus annuels déclarés sur l'avis d'imposition et en fonction du nombre d'enfants de la famille.

